

Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 73 31 05792 31 - Préfecture Région Midi-Pyrénées

CONVENTION SIMPLIFIÉE DE FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

Entre les soussignés :

1) SAS GUILDE DES TRANSPORTEURS, l'organisme de formation

8, Ter Chemin de la Violette – 31240 L'UNION

SIRET : 776 950 255 00021

Représenté par Monsieur Christophe DICOSTANZO, Président, d'une part,

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 73 31 05792 31 auprès de la Préfecture de Région d'Occitanie

Et

2) Raison sociale de l'entreprise :

Adresse

Représentée par M., qualité :, d'autre part,

est conclue la convention suivante, en application des dispositions de la sixième partie du Code du travail portant relatif à la formation professionnelle continue dans le cadre de la formation professionnelle tout au long de la vie.

Article 1^{er} – Objet et Durée de la formation

L'organisme de formation organise l'action de formation suivante :

Intitulé de l'action de formation :

« No-code x IA génératives dans les entreprises de transport »



- **N° de convention** (réservé à l'organisme) :
- **Nature de l'action de formation** (article L. 6313-1 du Code du travail) : Action de formation
- **Dates** : le mercredi 15 avril 2026
- **Durée** de la formation par stagiaire : 1 jour – 7 heures
- **Horaires de formation** : 8h30 – 17h00
- **Contacts** : Guilde des Transporteurs 05 61 58 11 26 – contact@gtp31.com – Philippe CHASTRUSSE
- **Lieu** : Guilde des Transporteurs – 8 ter chemin de la Violette 31240 L'Union
- **Modalités et délais d'accès** : présentiel – inscription possible jusqu'au 03/04/2026
- **Conditions d'accès** aux personnes en situation de handicap (PSH) : Si vous êtes porteur d'un handicap, merci de nous le préciser avant l'inscription pour que nous étudions les possibilités d'adaptation de la formation.

Article 2 – Modalités de déroulement

- **Objectifs pédagogiques** : voir programme ci-joint
- **Programme et méthodes** : voir programme ci-joint
- **Sanction de la formation** : attestation de participation (en application de l'article L. 6353-1 du Code du travail)

Article 3 – Effectif formé

L'organisme de formation accueillera les personnes suivantes (noms et fonctions) :

NOM	Prénom	Fonction (Préciser le nombre d'années expérience au poste occupé)

**tableau à dupliquer si le nombre de stagiaires est supérieur*

Le stagiaire et le(s) formateur(s) émargent une feuille de présence par demi-journée de formation, l'objectif étant de justifier la réalisation de la formation.

Article 4 – Dispositions financières

En contrepartie de cette action de formation, l'employeur s'engage à acquitter les coûts suivants :

- <i>Frais de formation</i> :	420 € HT	
- <i>Nbre de stagiaires</i> :		
- Total Frais de formation :		€ HT
- <i>Frais de location de salle</i> :	0	€ HT
- <i>Frais de déplacement</i> :	0	€ HT
- <i>Frais de restauration</i> :	A charge du stagiaire	
- <i>Frais d'hébergement</i> :	0	€ HT
- Soit un total de :		€ HT
TVA (20%)		€

TOTAL GENERAL : **€ TTC**

- **Subrogation de paiement OPCO :** ☐ oui ☐ non

Article 5 – Modalités de règlement

Le paiement sera dû à réception de la facture. Le règlement se fera par chèque ou virement bancaire.

Article 6 – Prise d'effet

La présente convention prend effet à compter de la signature par l'entreprise pour la durée visée à l'article 1^{er}.

Fait en double exemplaires, à Toulouse, le

Pour l'entreprise,
Signature et cachet.

Pour l'organisme de formation,
Signature et cachet.

Annexé à ce document : Programme de l'action de formation

« Les données à caractère personnel ainsi collectées font l'objet d'un traitement dont le responsable est la direction de la GUILDE DES TRANSPORTEURS. Ces données collectées sont nécessaires à la fourniture et à l'utilisation du service. Elles sont destinées au service administratif et en charge de l'organisation des formations, ainsi qu'aux prestataires externes auxquels le responsable de traitement fait appel. Elles seront conservées pendant 5 ans dans le cadre de la prescription des actions conformément aux dispositions de l'article L110-4 du code de commerce. Conformément à la réglementation applicable en matière de données à caractère personnel, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation du traitement, d'effacement et de portabilité de vos données que vous pouvez exercer par mail à contact@gtp31.com, en précisant vos nom, prénom, adresse et en joignant une copie recto-verso de votre pièce d'identité. En cas de difficulté en lien avec la gestion de vos données personnelles, vous pouvez adresser une réclamation auprès de la CNIL ou de toute autre autorité compétente ».